

Les salariés du particulier employeur peuvent utiliser jusqu'à 58h de Plan de développement des compétences par année civile, soit sur leur temps d'accueil, soit hors temps d'accueil.

Par délégation de l'APNI (Association Paritaire Nationale d'information et d'innovation pour la mise en œuvre des garanties sociales des assistants maternels), à IPERIA (marque Certification et Compétences), les rémunérations (allocation de formation et/ou salaire) et frais annexes à la formation seront remboursés par virement sur votre compte.

Renseignez-vous auprès d'ERGOLOGIC ou sur <https://www.iperia.eu> Modalités d'accès : Formations en présentiel (d'autres modalités peuvent être prévues, se renseigner auprès d'ERGOLOGIC) - Pour l'accueil des personnes à modalité réduite : nous contacter.

Moyens pédagogiques et techniques : Apports théoriques et méthodologiques, études de cas, mises en situation... Evaluation de la formation : Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation, questionnaire de satisfaction numérique, auto-évaluation amont – aval

Compte tenu des nouvelles restrictions IPERIA sur les départs en formation, à compter du 1^{er} Septembre seul les personnes n'ayant pas fait formation pourront en suivre une seule jusqu'au 1^{er} Janvier 2025

Second semestre

15/11 et 29/11 (13h45-17h15) 16/11 et 30/11 (journée)	Gap	Affiner vos connaissances sur les principales caractéristiques des pathologies incontournables du vieillissement et ajustez votre accompagnement en fonction de leur évolution.	PAPAVH24 - Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et aux situations de handicap pour ajuster son accompagnement – 21h
23/11	Gap	Etre en mesure d' utiliser le numérique de manière autonome lors de ses parcours de formation ainsi que dans son activité professionnelle (gérer des fichiers, messagerie, formulaire en ligne, télécharger des vidéos, suivre une formation en visioconférence...) En hors quota des 58h	MIAUN324 - Accompagner aux usages numériques – 7h
6/12 et 13/12 (13h45 - 17h15), 7/12 (journée)	Gap	Découvrez pour réutiliser des activités de remobilisation cognitive et corporelle pour stimuler et motiver le bénéficiaire dans sa vie sociale et culturelle. Palliez les situations de refus et sollicitez l'envie.	PAASL24 - Animer les activités sociales et de loisirs – 14h